

**MENTION SPÉCIALE
PRIX RÉALISATION 1999**

- SECTEUR SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX -

CENTRE HOSPITALIER MALARTIC

**RÉSEAU INTÉGRÉ DE SERVICES EN SANTÉ MENTALE
POUR LA RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
(résumé du projet)**

Le modèle présenté par le Centre hospitalier Malartic en 1998 s'articule autour de deux axes : les services par MRC et les services régionaux. Le CH Malartic est un centre hospitalier psychiatrique régional. Il existe depuis 1969. Après une décentralisation en 1974, il a dû se départir de ses cliniques externes de psychiatrie au profit de chacun des centres hospitaliers de la région, soit cinq secteurs ou MRC, de son réseau de foyers rattaché au CSS, aujourd'hui disparu, etc. Depuis lors, les problèmes de coordination des services sont énormes : la région est vaste, peu peuplée, divisée en cinq MRC, dont chacune préserve son fief. Face à cette logique d'établissements, le CH Malartic a opté pour une logique de services, prenant appui sur une coordination des services et favorisant une pratique orientée vers la psychiatrie communautaire.

Afin de coordonner et d'orchestrer cette mise en œuvre, le CH Malartic a mis en place un comité régional de coordination où siègent chacun des leaders et un forum régional chargé d'évaluer les réalisations avec les usagers, les groupes communautaires et les professionnels. Résultat : un véritable dialogue créant des alliances entre des acteurs qui auparavant travaillaient isolément : maillage entre les partenaires, transfert d'expertise et convergence des interventions.